

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ

14, rue Drouot (Paris 9^e) — Téléph. : CENTRAL 69-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e) — Téléph. CENTRAL 80-62

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

Des Millions... POUR des Munitions

La guerre coûte cher, et chaque citoyen, chaque groupe de citoyens, a le devoir de consacrer à la Défense nationale tout l'argent qu'il peut se priver sans se condamner à mourir de faim ou de froid.

Afin de pouvoir verser davantage dans les caisses de l'Etat, nous devons tous restreindre nos dépenses somptuaires. Il ne s'agit pas de supprimer le luxe ; ce serait condamner au chômage les gens qui vivent des industries et du commerce de luxe, c'est-à-dire, sous prétexte de donner quelque argent à l'Etat, mettre à sa charge tout un lot de familles.

Mais il est un luxe qui peut disparaître, sans inconvénient. Ce sont les dépenses qui rentrent dans ce qu'Auguste Comte aurait appelé les « budgets théoriques ».

Si vous refusez, ce n'est pas d'acheter un chapeau ou une robe, c'est d'acheter un geste inutile, et même nuisible, car vous portez un coup à un commerce et à une industrie : les femmes qui en vivaient se trouvent obligées, si beaucoup de gens vous imitent, de réclamer des allocations de l'Etat, c'est-à-dire de faire sortir des caisses publiques plus d'argent que vous n'en auriez versé.

Mais ce que vous pouvez vous dispenser de bien, sans vous priver d'aucun avantage, à aucune industrie, c'est du gros, assurément fort élégant, qui consistait à verser une somme rondelette pour la propagande royaliste.

Supposez que, par suite de votre abstention, la diffusion des doctrines de M. Maurras se ralentisse : la vie publique n'en souffrirait pas exagérément, et le tort qui lui sera fait, s'il y en a un, sera largement compensé par le service que vous rendez à la Défense nationale en lui consacrant l'argent que vous donnez, les autres années, à la propagande royaliste.

Le croirez-vous ? Ce raisonnement si simple, les royalistes, et pas plus les royalistes de raison que les royalistes de tradition, n'ont voulu se le tenir. Ils ont versé à la caisse de leur journal près d'un demi-million. Avec ces cinq cent mille francs, l'Etat aurait pu acheter bien des canons.

Mais cette somme, pourquoi l'Etat ne la consacrerait-il pas tout simplement ? Le salut du pays est la loi suprême, et les royalistes, qui font profession d'ordonner tous leurs actes, comme toutes leurs pensées, par rapport à l'intérêt national, sont trop nationalistes pour réprover cette consécration.

Philippe le Bel, un monarque dont la mémoire leur est chère, n'aurait pas autrement, — ils ne le nieront point.

Cette geste serait d'autant plus heureux qu'on pourrait le renouveler et l'amplifier. Ils sont nombreux, les budgets théoriques, dont la suppression ne provoquerait pas le moindre trouble dans la vie nationale, ni le moindre arrêt de l'activité économique du pays.

Voulez-vous un autre exemple ? Une association cléricale, fondée par des moines assomptionnistes qui ont le génie des affaires, l'Association Notre-Dame-du-Salut, recueille de l'argent pour offrir des autels portatifs aux prêtres qui sont aux armées.

Cette association avait, à la date de samedi dernier, ramassé déjà plus de huit cent mille francs.

C'est une somme fort coquette. On m'assure qu'un autel portatif revient, au plus cher, à quatre-vingts francs. Voilà donc notre argent pourvue de dix mille autels portatifs. C'est dix fois plus qu'il n'en faut !

Et sans doute pourrait-on les établir à meilleur compte encore. Les premiers chrétiens qui célébraient la messe dans les catacombes et les Réfractaires qui la célébraient, pour les Chouans, dans les grottes de l'Anjou ou du Bocage, ne pouvaient assurément pas s'offrir des autels de quatre-vingts francs. Leurs messes en avaient-elles moins de valeur ? Qui l'oserait soutenir ?

Ce qu'ils ont fait, il y a quelque cent ans, pour le Roy, les catholiques accepteraient de le faire encore en 1916 pour la Patrie.

Un autel portatif, c'est purement et simplement : une pierre ordonnée et consacrée pour le sacrifice. Ci : quatre-vingts francs, et il paraît que l'Association les compte cent cinquante francs aux fidèles.

Ce n'est pas là une dépense qui apparaît indispensable. Et des huit cent mille francs recueillis par les Assomptionnistes, la plus grosse part pourrait être réquisitionnée pour la Défense nationale, sans que le culte en souffre.

Au reste, l'autel portatif lui-même n'est indispensable qu'autant que le Pape le veut bien. Et le Pape a fait, depuis la guerre, des concessions qui me paraissent autrement graves.

L'exercice du pouvoir des prêtres est limité à des circonscriptions territoriales. Le Pape a levé cette règle pour les armées militaires. Ils peuvent désormais entendre les confessions des soldats. Le R. P. Didon, ce jésuite dont le nom est cité, l'autre jour, quelques propos, considère que le Pape nous a fait là une bien grande concession. « Rome, dit-il, qui pouvait faire à la mobilisation des milliers de multiples objections, n'en a fait aucune. » Le Pape « a laissé tomber un article des codes ecclésiastiques pour permettre aux prêtres français de faire le coup de feu. »

sur place, une ressource juridique aussi flexible que leurs allées et venues. » Autre concession, plus grave encore : Rome a permis aux prêtres d'être soldats. Le R. P. Didon, ce jésuite dont le nom est cité, l'autre jour, quelques propos, considère que le Pape nous a fait là une bien grande concession. « Rome, dit-il, qui pouvait faire à la mobilisation des milliers de multiples objections, n'en a fait aucune. » Le Pape « a laissé tomber un article des codes ecclésiastiques pour permettre aux prêtres français de faire le coup de feu. »

Pour permettre aux moines Assomptionnistes de verser à la Défense nationale quelques centaines de milliers de francs, le Pape refuserait-il de laisser tomber l'obligation d'avoir, en cas de peste, de guerre, de persécution, et d'émigration, au moins un autel portatif, à défaut d'église, pour célébrer la messe ?

Puisqu'il est si bienveillant qu'il permet aux clercs français de faire le coup de feu, refusera-t-il l'édredon de célébrer sur une table quelconque, sur une planche, sur des sacs entassés, l'office qu'ils peuvent célébrer sur une simple pierre, consacrée ?

Non, certes, le Pape ne refusera pas cette dernière concession, grâce à laquelle l'Association Notre-Dame du Salut donnera à M. Albert Thomas les sommes recueillies pour acheter des autels ?

Où, si le Pape refuse, c'est assurément que l'on ne lui aura pas demandé avec assez d'insistance.

L'Etat, alors, pourrait utilement se substituer à l'initiative des moines défaits, et réquisitionner cette somme, et les sommes pareillement destinées à des dépenses aussi peu nécessaires.

M. Ribot, voilà une idée excellente. Profitez-en.

Nos soldats, eux, sacrifient bien autre chose que leur volonté de propager telle doctrine politique ou leur désir d'observer le droit canon dans ses prescriptions les plus menues.

Georges CLAIRES.

Le Kaiser à Vouziers

Bâle, 20 octobre. — Le correspondant de la Gazette Populaire de Cologne sur le front occidental télégraphie que le Kaiser et le Kronprinz, accompagnés de leurs officiers, ont été reçus par le général von Einem, commandant en chef de l'armée de la Champagne, qui vient de recevoir la croix du mérite militaire par l'Empereur. Après le rapport des officiers de l'état-major, Guillaume II a discuté avec les chefs de l'état-major la situation militaire du front de Champagne. A deux heures et demie, l'Empereur a quitté Vouziers, en gagnant son quartier général. — (Information.)

La Censure et l'Ennemi

Laissons de côté aujourd'hui les événements de Grèce. Au surplus, une décision prise ne saurait tarder ; n'arrive une heure où les gendarmes ont plus d'obéissance que les diplomates, et c'est une vérité que les chefs d'Etat de l'Entente doivent commencer à apprécier à la lueur des récents événements.

J'avais promis aux lecteurs du Bonnet Rouge de leur indiquer rapidement combien il est dangereux de laisser la Censure commettre dans nos chroniques des dégâts colossaux.

On s'imagine généralement, dans le public français, qu'à la place des blancs de travail on a profité pour conclure que la presse française ne portait pas de silencieuse atteinte à la Censure, et qu'on avait, en particulier, totalement interdit la publication des commentaires de critique militaire du Bonnet Rouge parce qu'ils soulignaient l'importance de cet événement.

Autre chose. Ce jour-là, ce que la Censure avait coupé, c'était un texte de... Napoléon ! Je ne veux pas enfreindre la consigne qui nous est donnée en publiant des textes empruntés à l'ennemi. Ils seraient probants ; mais ils ne seraient pas de nous.

Si les censeurs commencent leur métier, il y aurait peut-être entre eux et les critiques militaires des possibilités d'entente.

GENERAL N...

Pour la victoire : souscrivez ! Pour la paix : souscrivez ! Souscrire, c'est servir.

SUR TOUS LES FRONTS

Nouvelle victoire serbe

Nos alliés emportent d'assaut le plateau et le village de Veljeselo

Sur la Somme, le canon parle seul

Communiqués Officiels

30^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

20 octobre, 15 heures.

Sur le front de la Somme on ne signale aucune action d'infanterie au cours de la nuit. La lutte d'artillerie s'est poursuivie avec activité dans la région de Sailly-Saillisel et du secteur Bellon-Berry.

En Lorraine, nous avons facilement repoussé des coups de main sur nos petits postes de la région de Besangne.

Nuit calme sur le reste du front.

COMMUNIQUE D'ORIENT

Du front de la Struma au Vardar, lutte d'artillerie intermittente.

Sur la rive gauche de la Cerna, les Serbes, poursuivant leur marche en avant au

nord de Brod, ont remporté un brillant succès sur les Bulgares. Le plateau et le village de Veljeselo ont été enlevés d'assaut par nos alliés qui ont mis en déroute d'importantes forces ennemies. Les pertes subies par les Bulgares sont très élevées. Au cours de cette action, les Serbes ont pris 3 canons, plusieurs mitrailleuses, et fait une centaine de prisonniers.

COMMUNIQUE BRITANNIQUE

Hier soir, les redoutes Staff et Schutzen ont été violemment bombardées par l'ennemi. Au cours de la nuit, nous avons exécuté deux coups de main sur les tranchées allemandes, près de Loos.

COMMUNIQUE DE L'EMPRUNT

Pour répondre aux nombreuses demandes du public et pour faciliter la souscription de l'Emprunt, il a été décidé que tous les guichets du Trésor seraient ouverts de 9 h. du matin à 2 h. de l'après-midi, le dimanche 22 octobre 1916.

Les résultats de l'offensive anglaise

Londres, 20 octobre. — Du Times : Lentement, mais sûrement, la menace dirigée contre Bapaume devient plus précise, et notre haut commandement désire seulement le retour du beau temps. Pendant ce temps, les Alliés dans l'ouest, sont encouragés par les nouvelles meilleures du front septentrional roumain, où les fortes colonnes sous la direction de Falkenhayn paraissent avoir été mises sérieusement en échec par la splendide défense de la Roumanie.

Pour continuer ce qui a été accompli pendant cette période les trois facteurs nécessaires sont : les hommes, les munitions et un temps favorable. Nous ne pouvons pas commander au beau temps mais la nation entière peut participer à la tâche suprême qui est de maintenir suffisants les approvisionnements en hommes et en munitions. — (Information.)

Les efforts allemands sur le front russe

Bâle, 20 octobre. — On mande de Cracovie au Nouveau Journal de Vienne : Près de Halicz, l'artillerie russe, installée sur les hauteurs environnantes et se composant principalement de canons japonais, bombarde continuellement ce secteur. Les Russes ont, à maintes reprises, essayé de percer notre front, notamment par une attaque de flanc dans la direction Bolsowice. Cette attaque leur réussit tout d'abord mais ils furent finalement repoussés par les troupes germano-roumaines. Les Russes canonisent avec intensité Halicz et, aux

La bataille roumaine

Londres, 20 octobre. — De Bucarest au Morning Post : L'occupation par les Roumains des hauteurs dominant Meletas est considérée comme ayant une grande importance au point de vue de la défense du pays. Généralement les opérations défensives qui s'effectuent sur le front nord sont de nature à inspirer toute confiance. Pour l'instant, la bataille se développe sur une longueur d'environ 130 kilomètres. En tout cas, la bravoure dont font preuve les troupes roumaines est une garantie que les positions défensives des Carpathes ne seront jamais amoindries par les ennemis. — (Information.)

Les Italiens en Macédoine

Athènes, 18 octobre (retardée en transmission). — Une dépêche officielle de Janina annonce que des détachements italiens ont coupé la ligne Paganika-Kynispoli. — (Havas.)

Les recrues grecques

Athènes, 18 octobre. — On mande de La Cécée que le gouvernement provisoire appelle sous les armes la classe 1916 dans l'île de Crète. Les recrues répondent avec enthousiasme à l'ordre d'appel. — (Radio.)

APRÈS L'ARRESTATION DE ROCHETTE

Comme au bon vieux temps...

Le parfum du scandale a donné à la presse de droite, toute sa verdure d'avant-guerre

Les pérégrinations du soldat "Bienaimé"

Les Allemands sont toujours à Noyen ; l'armée des Balkans, engagée à fond, monte à l'assaut des dernières positions qui défendent encore Monastir ; les Roumains, dans une résistance farouche, contiennent les puissantes armées lancées contre eux ; les Russes, voulant coûte que coûte obtenir une décision, ont repris une offensive dont on ne sait qu'une chose : c'est qu'elle est formidable.

Et bien, voilà tout cela relégué au second plan de l'actualité.

Une seule chose compte : l'affaire Rochette.

Lisez plutôt l'Action Française et la Libre Parole. Le sourd Maurras, comme un vautour se jette sur une charogne, a bondi sur le scandale. Il raconte rime, au risque de faire rougir les lectrices de l'Action Française — si tant est que l'Action Française ait des lectrices — qu'il dut paraître un jour devant un conseil de revision, au comme une limace.

Dans la Libre Parole, le Druault profite de l'occasion pour se lamenter. Croiriez-vous qu'à la suite de nos protestations, la Censure a eu l'audace de blanchir son papier d'hier ? Qu'on échappe le Bonnet Rouge, à merveille. Mais la Libre Parole... quel sacrilège ! Le Druault n'en est pas encore revenu.

Le plus drôle, c'est qu'il présente le Bonnet Rouge comme une annexe de la Victoire. Du coup, le voilà exposé à se voir imputer un procès en diffamation par M. Gustave Hervé, qui ne saurait accepter ce qui lui apparaît comme le pire des outrages.

Mais le Druault ne pouvant suffire à tout, M. Denis a cru bon de lui adjoindre pour une affaire de cette envergure, un monsieur qui s'appelle C. et Louis Ternac, le vide poubelles régulier.

Le papier de ce dernier vaut d'être lu. — M. Hervé, écrit-il, fait annoncer déjà que... et ce si veut dire beaucoup de choses — il publiera les noms portés sur les talons des carnets de chèques de Rochette. Oh ! Oh ! Mais comment les aurait-ils eus ? Par un simple échange de bons procédés, certainement.

On retrouve tout de suite le ton d'avant-guerre. La Libre Parole reste fidèle à elle-même et à ses traditions. N'oublions pas que c'est elle qui négère enfanta l'Action Française.

Le carnet de chèques, les vieux scandales, les bons recats, et le pharmacien Charles

Bernard à la tribune, — comme les bonnes dévotes ont dû se régaler !

Va-t-on poursuivre M. Hervé ? Mettre en prison M. Bienaimé ? Rochette commettrait-il le conseil de guerre ? Que de problèmes ! Que de questions passionnantes ! Après cela, le problème balkanique n'est qu'une histoire pour enfant.

Le morale de cet incident ? Elle est pour M. Gustave Hervé.

Le directeur de la Victoire s'est plu à prôner la plus sacrée des Unions à l'égard de gens sur lesquels il n'était possible de se faire aucune illusion. Le voilà servi.

L'autre jour, le Druault ne l'accusait de rien moins que de trahison. Aujourd'hui, certains se débectent à la pensée qu'on pourrait l'envoyer, lui aussi, en conseil de guerre.

Hélas ! La guerre aura causé bien des deuils. La mort aura ravagé toute l'Europe ; mais les professionnels du scandale survivront. Ne dit-on pas qu'il y a des corbeaux plus que centenaires ?

Jean GOLDSKY.

Rochette à Amiens

Amiens, 20 octobre, 7 heures. (De notre correspondant.) — J'ai réussi à me mettre en relations avec des camarades de Rochette.

Pendant son séjour au groupement, où il était téléphoniste, ses compagnons l'avaient considéré comme un très agréable coiffeur, quoique discret. Dépendant peu, il était très serviable... un peu fier cependant.

On ne confie que ce qui est en cette bonne ville d'Amiens que les soupçons de la police furent éveillés pour la première fois.

M. Georges Bienaimé (le véritable) étant très connu dans la Somme, où il est conseiller d'arrondissement, il se confie qu'un paysan avait appris que M. Bienaimé se trouvait en cette ville à demandé à parler au soldat-coiffeur. Rochette réussit à fournir une explication plausible. Mais ayant déjà raconté à plusieurs de ses camarades qu'il était Bienaimé de « La Victoire », les soupçons, plus les accusations alléguées jusqu'aux oreilles perçantes de la police qui veillait.

Rochette à Granville

Granville, 20 octobre. (De notre correspondant.) — C'est à Granville, délicieuse petite plage située sur la ligne de chemin de fer Granville-Sourdeval, que Mme Rochette habitait avec ses fillettes une villa louée par son mari en juillet.

Le 9 de ce mois, l'ex-banquier et sa femme

arrivèrent en cet hôtel balnéaire, où Rochette « pour » voulait passer ses quelques jours de permission.

Ne causant pas, ne se faisant point remarquer, il vint, paraît-il, d'excellentes vacances. Ce n'est que le jour de son départ que deux agents de la sûreté, auxquels sa présence était signalée on ne sait par qui, arrivèrent pour l'arrêter... mais trop tard.

Des déclarations recueillies, il ressort que Rochette ne quittait pas ses fillettes, qu'il semblait adorer.

Le propriétaire de la villa louée par Rochette, est d'ailleurs à apprendre que ce monsieur a bien et si correct n'était autre que le directeur d'entreprises si hardies... »

Au Palais

Hier, c'était l'affaire Hervé qui passionnait le Palais ; aujourd'hui, c'est l'affaire Rochette.

Non pas l'affaire Rochette telle qu'elle se présente aux yeux du populaire, mais l'affaire Rochette juridique.

Grosse question pour les avocats, de savoir quelle justice s'emparera de Rochette.

Sera-ce la justice civile qui l'a condamné à trois ans de prison qui le réclamera ? Sera-ce la justice militaire dont, comme soldat, il relève, qui le jugera ?

Militaire, il l'est, puisqu'il est des uns. Il ne l'est pas, puisqu'il est des autres. Mais comment se faire, concilier ceux qui n'aiment pas chercher longtemps.

Il appartient à la justice civile, puisqu'elle a vué un vieux compte à régler et que dix nouvelles plaintes viennent de lui parvenir, si renchérissement d'autres.

Comment sortir-on de ce dilemme, nous apprenons un avocat que nous croisons ? Comment ? C'est bien simple : Bienaimé sera l'avocat de la justice militaire tandis que Rochette sera lui, confié aux soins de la justice civile.

Quel imbroglio !

A la Bourse

A la Bourse, l'arrestation de Rochette continue à être le sujet du jour.

La place était au courant de l'existence de Rochette. Tel est le cri unanime.

On ne peut pas croire que Rochette, qui avait ses troupes les plus fins limiers, ait pu les dépister et pénétrer tranquillement en France, pendant une période aussi troublée que l'était celle de ce mois d'octobre 1916. On fait remarquer qu'à ce moment, la surveillance était particulièrement rigoureuse. De là à murmurer que la police savait, il n'y a qu'un pas... même pas de la coupe aux lèvres. Et naturellement, ceux qui se livrent au petit jeu des déductions trop faciles, éprouvent sur l'arrestation de Rochette et d'affirmations généralement qu'elle n'est ni aussi imprévue ni aussi inattendue que d'aucuns veulent bien le prétendre.

Bourse de Paris

DU VENDREDI 20 OCTOBRE 1916

La séance du Marché est généralement lourde, de l'ordre de ce qui concerne les porphyriques, mais elle est vivante dans les valeurs étrangères.

Fonds d'Etat : Français 3 p. 100, 61.30 ; 5 p. 100, 50. — Extérieure, 96.50. — Serbe, 5 p. 100, 72.50.

Actions diverses : Banque de Paris, 1.050. — Lyonnais, 1.180. — Focher, 710. — Nord, 1.350. — Saragossa, 415. — Métro, 430. — Thomson, 630. — Dynamite, 805. — Say ord., 484. — Monaco 2.010. — Cinquantes, 335. — Chantiers, 121. — Malacca, 17. — Maltoff, 757. — Dnieproubaine, 3.220. — Toula, 1.578.

Valuers mineures : Bruay, 1.725. — Bakou, 1.325. — Lianosoff, 357. — Colombia, 1.010. — Cape Copper, 115. — Tanganyika, 73. — Chino, 234. — Utah, 561. — Modderfontein B., 187. — Rand-Mines, 103. — Chartered, 17. — De Beers, ord., 332.50. — Jagersfontein, 111.

Petites Nouvelles

M. Asquith recevra jeudi la députation des parlementaires britanniques partisans du tunnel sous la Manche et qui sont au nombre d'environ 170.

Les Nieuws van den Dag annoncent que le tunnel construit par les Allemands à Epernay sur la ligne du chemin de fer de Louvain à Aix-la-Chapelle, s'est effondré pour la troisième fois.

A l'occasion de la mort de M. Bastie de Barchinon, un homme extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Russie à Berne, le Conseil fédéral a chargé son ministre à Pétersbourg d'exprimer ses condoléances au gouvernement russe.

La colonie grecque de New-York vient de constituer un comité qui a pour objet de prêter une assistance financière et matérielle au gouvernement provisoire de Salonique.

UN COUP D'AUDACE

Madrid, 20 octobre. — Hier soir, un individu vêtu de l'uniforme des employés des postes et à la disparition emportant les valeurs de la poste centrale et a demandé la valise de Bayonne. Il a esquivé ainsi 30.250 pesetas ; il a disparu emportant les valeurs déclarées. — (Havas.)

Les Curés

sac à dos !

A la suite d'un article dans lequel je demandais l'utilisation des douze mille cinq cents francs qui se sont trouvés dans les hôpitaux, j'ai reçu cette lettre, que m'adresse un praticien éminent, connu également comme écrivain et philosophe, — et pas pour rire — depuis longtemps :

« Monsieur le Rédacteur en chef,

« Votre article « Sac à dos » est d'autant plus justifié que les infirmiers et brancardiers régimentaires hommes en tout, sont actuellement prélevés parmi les combattants du régiment, et non parmi les infirmiers des sections.

« Que l'on mette au moins dans les mains des curés, à défaut du fusil, le brancard régimentaire. Cela ne va pas à l'encontre du droit canon et les ecclésiastiques auraient pu le demander.

« Ils s'en sont bien gardés. Ils préfèrent rester dans les hôpitaux de l'intérieur, et mener des campagnes terribles contre les médecins républicains qui y font escale.

« Sympathiquement.

(SIGNATURE) médecin principal.

Je transmets cette lettre à MM. Barabant, Sizie-Quenin et aux autres représentants du peuple qui n'ont pas craint de s'exposer aux diffamations du clergé en fureur, en réclamant la fin de l'exorbitant privilège de la soutane. — Georges CLAIRES.

La Vengeance de "Saucisse"

L'espionne de la rue du Val-de-Grâce n'était pas une espionne ; elle était simplement une rivale

On parle beaucoup en ce moment dans le paisible quartier du Val-de-Grâce de Mme Legout, la femme d'un ex-inspecteur de la police judiciaire, qui fut arrêtée, il y a quelques jours sous l'inculpation de coups, blessures, menaces et propos antimilitaristes.

Cette personne, qui était avant la guerre danseuse à l'Alpino, est née en Allemagne de père français et de mère allemande.

Les histoires les plus extraordinaires circulent au sujet de Mme Legout. C'était une espionne !

On ne savait au juste qui elle avait espionné, et pour le compte de qui elle espionnait, mais le doute n'était plus permis, et l'origine allemande de Mme Legout confirmait les plus méchants propos.

Voulant savoir quel était exactement le crime de Mme Legout, nous avons été la trouver. L'affaire est simple : elle avait une rivale.

NOTRE ENQUETE

Une danseuse, répondant au surnom élégant autant que bien français de Saucisse, avait à se plaindre de Mme Legout qui, autrefois, se serait permis des libertés avec un homme sur lequel l'une et l'autre prétendaient avoir des droits.

Comme toujours, en ces sortes d'histoires, Saucisse trouva pour exécuter sa vengeance de précieux auxiliaires. Elle s'adressa à l'une de ces agences qui se prétendent anti-germaniques — elles pullulent actuellement — et dont le zèle intempestif donna un surcroît de travail bien inutile aux fonctionnaires de la préfecture de police.

Si nos renseignements sont exacts, à la suite de la dénonciation de Mme Saucisse, les fonctionnaires de l'agence n'auraient pas craint de tenter de faire chez l'inculpée une perquisition officieuse.

Rien de surprenant à ce qu'un semblable procédé ait provoqué chez Mme Legout le geste un peu vil qu'on lui reproche aujourd'hui.

Elle a, en effet, vigoureusement châtié l'intrus. Ce fut là, d'ailleurs, la cause réelle de son arrestation.

Quant au prétendu voyage clandestin que la jeune femme aurait accompli sur le front, il est maintenant prouvé que depuis un an Mme Legout n'a quitté Paris que pour se rendre, quelques jours seulement, dans sa famille à Mougny.

A LA PREFECTURE DE POLICE

A la préfecture de police, on semble trouver que l'affaire a été grossie à plaisir, et on

